

naux, garantis par une réserve métallique et d'autres valeurs.

**Equateur.**—Catégories; Banques commerciales et sociétés d'hypothèques. Les fonctionnaires de l'Etat sont juges de l'accomplissement des prescriptions légales. Il faut 40% du capital versé avant de commencer les opérations. Actionnaires responsables pour le montant de leur stock. Succursales permises. Gouvernement non actionnaire. Impôt sur la circulation. Les questions de prêts, de garanties, de réserve en argent et de surplus sont laissées à la discrétion des directeurs. Le gouvernement exige, quand il le juge à propos, des rapports sur la condition des banques, et il a droit d'enquête.

**France.**—Catégories: Banque de France, banques de commerce, de provinces et coloniales. La Banque de France tient sa charte des Chambres, a un capital de \$182,500,000 francs (\$36,500,000) est administrée par un gouverneur, 2 assistant-gouverneurs, 15 conseillers et 3 inspecteurs, et fait des rapports hebdomadaires, semi-annuels et annuels. Les actionnaires répondent du plein montant de leur placement. Les prêts sont limités à 80 p. c. sur valeurs de l'Etat et à 75 p. c. sur les autres. Fonds de réserve légal 10,000,000 fr. (\$2,000,000), outre les immeubles servant de prémisses. Il est pourvu à un fonds de surplus. Dépôts (minimum de 500 fr.) payables à vue sans intérêt à la Banque ou à ses succursales. L'Etat ne peut être actionnaire. Succursales obligatoires.

Les banques sont taxées 4 p. c. sur leurs dividendes et rendent des services spéciaux. Billets payables en espèces et rachetables en or. Circulation autorisée à concurrence de 4 milliards de francs (\$800,000,000).

Nous continuerons cette revue au prochain numéro. En attendant, un court précis du régime canadien, toujours d'après la même autorité, facilitera la comparaison:

**Canada.**—Catégories: Caisses d'épargne d'Etat et postales, banques commerciales, compagnies de prêts hypothécaires, banquiers particuliers. Un acte spécial du Parlement, la preuve que le capital est souscrit, et un certificat du conseil de la trésorerie, voilà qui suffit pour mettre une banque en opération. Les directeurs administrent. Dans presque tous les cas, les actionnaires sont responsables pour le double de leur mise. Pas d'inspection par l'Etat. Rapports mensuels et spéciaux à demande. Réserves non obligatoires. Prêts interdits sur parts de banques, immeubles et vaisseaux appareillés. Succursales permises. L'Etat ne peut être actionnaire. Dans le cas de faillite, les billets en circulation ont premier privilège

ETABLIE EN 1818

## QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

**Directeurs.**—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt, Wm. Simons.

**Succursales.**—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto; Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean; Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown; Colombie Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.

**Inspecteur**—CHARLES LANGLOIS. **Secrétaire**—W. W. WELCH.

## DROUIN, FRERES & CIE

EN RECEPTION 5 CHARS **TABAC EN FEUILLES**

*Ce tabac, vieux de deux ans, que nous offrons au commerce à des prix très avantageux, ressemble beaucoup par la force et l'arome à l'ancien tabac anglais.*

**DEMANDEZ NOS PRIX, UNE VISITE EST SOLLICITEE**

**DROUIN FRERES & CIE**  
Manufacturiers et Epiciers en gros

52 Rue St-Paul, Québec.

TELEPHONE 6057



**E. L. ETHIER & CO.**

Manufacture de

**BILLARDS ET D'ACCESSOIRES**

— x : ÷ : x —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

table. BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

**E. L. ETHIER & CIE,**

88 Rue St-Denis, Montréal

## SITUATIONS VACANTES

Pour AGENTS et COLLECTEURS à

“ LA CANADIENNE ”

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

S'adresser personnellement ou par lettre au BUREAU: 107, RUE ST-JACQUES, EDIFICE IMPÉRIAL CHAMBRES 30 e 31

MONTRÉAL.

ou à D. BUYS, asst. surt., 151 rue d'Alouillon QUÉBEC.

**Conseil d'Administration.**  
L'Honorable J. G. LAVIOLETTE, M. C. I., Président,  
F. X. MOISAN, Négociant Vice-Président,  
Hon. H. G. MALHOTR, J. C. S.,  
Hon. J. E. BONDURANT, Avocat, Ex-Proc. Gén.,  
A. S. HAMELIN,  
Vice-Prés. de la Banque Jacques-Cartier,  
J. G. LAVIOLETTE, M. D.  
J. Ls, MICHAUD, A. P., Préfet Civ. Jacq-Cartier

P. GARON, Secrétaire.

## J. E. MARTINEAU

Marchand de **En Gros et en Détail**  
**Quincailleries**

**Enseigne de la Bouilloire**

129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUÉBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.